
PROJET
de
DEVELOPPEMENT
de la
REGION
du
GOLFE ST-LAURENT



EUGENE LEROUX,
Avocat,
6351, rue Molson,
Rosemont, Montréal.



Four copies
extra

~~and~~

L'Eccl. P. N. Suen

126310

MEMOIRE

Il est une grande partie de la province, d'intérêts identiques, d'un genre de vie semblable, peuplée de gens énergiques et hardis, qui ne reçoit pas, du point de vue judiciaire et économique, toute l'attention à laquelle elle a droit, ou du moins raison d'aspirer.

C'est: la région côtière du Golfe St-Laurent, à laquelle il faut ajouter celle de l'Île d'Anticosti, les Îles de la Madeleine, les territoires d'Ashuanipi, et peut-être du Nouveau-Québec.

La longueur de la Côte proprement dite, est de 600 milles, distance par mer de Bersimis au Blanc Sablon.

L'Île d'Anticosti a 135 milles de longueur, et sa seule place d'affaires est à 45 milles du Hâvre St-Pierre. C'est la Baie à Gamache aujourd'hui Port Meunier.

Quant aux Îles de la Madeleine, elles se trouvent à 310 milles par mer du Hâvre St-Pierre; mais en ligne droite, il n'y a que 215 milles pour Hâvre Aubert, parce qu'il n'est plus nécessaire de contourner Anticosti.

La Côte Nord, ici mentionnée, s'étend de Bersimis au Blanc Sablon, frontière Est du Labrador, à laquelle s'ajoute Anticosti. La Côte a une population de 10,000 blancs, et autant d'Indiens ou Métis. Anticosti a quelques centaines de Résidents. Il y a un vicariat apostolique dont l'évêque réside à Hâvre St-Pierre, autrefois Pointe aux Esquimaux. Cette région possède donc un évêque catholique, quoiqu'il y ait un nombre considérable de protestants, mais elle n'a, comme administration de justice, que la visite rapide d'un magistrat pendant les vacances. Il s'y exerce pourtant maintenant des industries aux intérêts immenses, et comme toujours il s'y commet des abus très nombreux en l'absence de tout moyen logique de règlement et de toute sanction.

C'est surtout contre les lois de chasse, de pêche, d'exploitation forestière, dans l'usure et la fraude des débiteurs envers les créanciers qu'il se commet le plus d'infractions.

Si nous ajoutons à cette région les Iles de la Madeleine, qui elles relèvent de l'évêque de Charlottetown, nous y trouvons une situation presque analogue, pour une population de 8,000 blancs. Le deuxième mercredi du mois d'août fixe la naissance régulière du tribunal, et il meurt avec le retour du steamer qui a lieu le vendredi.

Comme sur la Côte Nord, ajournements, délibérés, motions, attermoiments. Et... à l'an qui vient. Moins que sur la Côte Nord cependant, il se perd de créances, il ne se règle de différends par la violence, parce que tout le monde se connaît.

La très grande majorité des blancs de la Côte Nord est faite d'Acadiens venus des Iles de la Madeleine et de la région de Paspébiac.

J'établirai plus loin, à part la similitude de race, la ressemblance d'intérêts et d'industrie.

Quant à l'Ashuanipi, c'est une annexe de la Côte Nord faisant aussi partie du district de Saguenay. Sa population est de quelques trappeurs blancs, des Montagnais non catholiques, et d'un partie des Nascopee.

Mais il est une région, dont j'ignore le chiffre approximatif de population, et qui jouit, si elle le peut, du jugement de ceux qui ont pu se faire nommer Juges de Paix. C'est le Nouveau Québec, qui relève du district de Québec, auquel il ne touche par nulle part. Et pourtant sa position sur la Côte de la Baie Ungava et la Baie d'Hudson est identique à la position de la Côte Nord. Peut-être ceux-là trouveraient-ils un avantage réel à se faire rendre humainement justice une fois l'an, comme les résidents du Golfe maintenant. Et je crois que la Côte Est de la Baie d'Hudson et celle de la Baie Ungava portent une population d'environ 5,000 blancs en été. La Côte de la Baie d'Hudson appartenant au Nouveau Québec avec Ungava, a une longueur de côtes d'environ 1,500 milles, mais pour s'y rendre, il faut longer le Labrador qui mesure à peu près 800 milles de longueur, de Blanc Sablon à Port Burwell. Ce qui fait un parcours d'environ 5,000 milles, aller et retour.

Le moyen employé par le Magistrat pour faire sa visite sur la Côte Nord et Anticosti est une goélette à moteur et voiles, où il loge son personnel et l'équipage. Sa visite dure un mois quelquefois un mois et demi.

Le même genre de bâtiment pourrait faire le parcours de la Côte et des Iles de la Madeleine, au moins trois fois par saison navigable, et en plus visiter le Nouveau Québec, une fois.

Une autre visite de la Côte Nord, sauf Anticosti, est bien possible chaque hiver.

Il crois que l'endroit tout trouvé pour être le chef-lieu est Hâvre St-Pierre, où se trouvent déjà l'évêché, un couvent et un coroner. C'est en même temps le centre de la Côte et le village le plus peuplé.

La construction d'un Palais de Justice dans un endroit aussi boisé et aussi rocheux se ferait à très bon marché d'une façon convenable.

Quand à la goélette, elle pourrait être acquise à de très bas prix et de qualité supérieure, à Halifax, où le gouvernement fédéral en fait vendre chaque année qui ont été saisies aux contrebandiers, et il y en a de très bonne qualité.

Je crois qu'un district judiciaire ainsi constitué paierait ses dépenses d'ici quelques années.

J'ai ouï dire quand j'étais à l'Université qu'on avait déjà tenté la création de ce district du Golfe, pour ne comprendre toutefois que l'Île d'Anticosti et la Côte entre Bersimis et Blanc Sablon, sans y inclure les Îles de la Madeleine, ni le Nouveau Québec, mais qu'on n'avait pas trouvé d'avocat magistrable qui voulut y aller résider.

Cependant, je suis positif que la chose est possible maintenant, et que non seulement notre Gouvernement a le magistrat tout trouvé mais aussi quelqu'homme compétent au poste de Greffier. Il est probable qu'advenant le développement du plan que je vous sou mets, il devienne nécessaire avant plusieurs années d'ouvrir une division d'enregistrement des immeubles. Il ne manque que la poussée.

EXAMINONS

LA COTE NORD

Industrie Forestière

Tout y est détenu dans ce domaine par Gulf Pulp & Paper et Ontario Pulp, etc.; mais il y a encore une étendue immense de forêts à exploiter, et l'exploitation pourrait s'en faire, je crois, avec plus de profits pour les habitants de la Province, moins de risques de feux de forêts et surtout sans ruiner la production de poissons des rivières et lacs et l'avenir de ceux qui tenteront de coloniser les étendues de terrains cultivables, lesquelles sont, quoiqu'on en dise, loin d'être nulles.

Nombre de vallées sont fécondes, et la petite population de l'Île à Michon le prouve par sa culture depuis trente ans.

Quoique les chantiers proprement dits n'abattent que pour la pulpe, il existe une bonne quantité de bois propre à la construction. Beaucoup de familles pourraient faire chantier et revendre à des petits moulins à scie, ou fabriques d'objets en bois, et le bois de corde aux moulins de pulpe. Cela donnerait un revenu d'hiver aux pêcheurs qui ne trappent pas. Ceci pourrait s'appeler une source de revenus immédiats. Le mesurage du bois ainsi abattu et travaillé pourrait fournir à la Province une source de revenus.

Cependant, tout prochain que cela puisse apparaître, cette source de revenus est éloignée comparée à celle qui suit; tant à cause du lot de mesures préparatoires à prendre que des habitudes de travail des habitants. L'industrie du bois ne concerne pas les Iles de la Madeleine.

PECHERIES

Je vous donne d'abord un tableau des espèces de poissons de mer, avec une quantité que j'appellerai minimum de prise qu'un pêcheur moyen fait par année, et j'établirai mes remarques.

MORUE.

Barges à deux hommes et un garçon. Chaque homme prend 190 quintaux. Les mousses à quarante quintaux chacun.

MAQUEREAU.

Chaque homme prend 20 quarts de 205 livres nettes une fois salé, ce qui fait à peu près 170 livres de poisson. Dans les quelques semaines que le maquereau se prend, la morue est très difficile à prendre. Les mousses prennent 4 quarts chacun.

HOMARD.

Chaque homme prend 20,000 homards par été, au poids de 1½ lbs chacun.

HARENG.

La quantité est illimitée pendant un mois le printemps et trois semaines environ l'automne. La pêche peut marcher 24 heures par jour en relevant les équipes.

FLETAN.

La pêche au flétan n'est pas encore organisée; il s'en prend bien des tonnes par été en pêchant la morue. Avec des équipages de goélettes, nous connaîtrions vite la valeur de son rendement.

ENCORNET

ou
SEICHE

(SQUID). Ceci est encore un produit que l'on prend à volonté du 15 juillet au 1er octobre. Je ne connais pas le marché de ce produit, mais nous pouvons en avoir ici chez les chinois, tant que nous voulons. Les chinois s'en nourrissent quand il a été séché.

- EPERLAN. (SMELTS). La production est d'au moins 1,000 livres par pêcheur.
- PALOURDE. (ESCALOPPE). Ce produit n'est pas encore développé, mais il abonde. Il y aurait là aussi des profits à réaliser.
- ANGUILLES. Presqu'à volonté; mais personne ne s'en occupe; comme le hareng elle pourrait être fumée et salée.
- SAUMON. N'est pêché que par quelques individus à l'embouchure des quelques petites rivières qui ne sont pas louées.
- MOULES. (CLAMS, PETONCLES, COQUES). Il y en a en abondance en certains endroits; mais je n'en ai jamais vu vendre. On pourrait en mettre des milliers de barils sur le marché.

Il y a une quantité d'autres espèces marines qui ne sont pas pêchées parce que les moyens de préparation ou de conservation pour le marché sont inconnues et que le marché même n'a jamais été proposé. Et cela s'explique. Quatre-vingt-quinze pour cent du poisson qui passe par Québec ou Montréal, a été acheté d'abord par les Italiens, si c'est de la morue séchée, et les autres espèces par des Américains de Boston, Portland ou New-York, pour la Gordon Pew, Eastern Fisheries, National Fish, etc., et il nous revient des Etats-Unis par chemin de fer. Le reste est acheté par la vieille maison Robin Jones & Whiteman, des Jersiais qui expédient aux Iles Britanniques. Parce que trop d'intermédiaires se sont servis entre eux, la production ne reçoit pas suffisamment et le consommateur paie des prix exorbitants pour des marchandises de quatrième orde. Et la Poutine y perd une partie de ce que les étrangers prennent.

Nous pouvons produire en surabondance et régulièrement en sus des espèces plus haut mentionnées.

- 1o—Le CAPELAN que les Juifs commercent en petites boîtes.
- 2o—Le LANCON qui se prend comme le premier pour bouetter.
- 3o—La RAIE que le trust vend ici sous le nom de "skatefish".

40—La SARDINE qui abonde partout, et que l'on appelle "bouette à baleine", parce que celle-ci s'en nourrit. A noter que la sardine dont il est ici question est véritable et non pas du jeune hareng, comme on en met en boîtes au Nouveau-Brunswick.

50—Le TURBOT et la SOLE sont deux compères qui se prennent sur les mêmes fonds.

60—La ROUSSETTE est un nom d'encyclopédie pour "CHIEN DE MER". Sa chair est comme celle de l'anguille quoique moins huileuse. Il y aurait certainement quelque chose à faire avec ce petit monstre qui est trop abondant.

Voici ce que publiait sur sa peau, "La Presse" du 12 avril, 1930, page 8, dernière colonne: "PEAU DE CHAGRIN".

"La peau de chagrin" est une préparation de la peau des chevaux, ânes et mulets, qui leur donne une apparence grenue très agréable à l'oeil. On la fabrique principalement à Constantinople, en Syrie, à Alger, à Tunis, en Pologne. Cependant la véritable peau de chagrin est la peau d'une espèce de poisson, voisine des "requins", et qu'on appelle "roussette" ou "chien de mer". Convenablement préparée, elle sert à polir le bois dur, l'ivoire, les métaux; elle sert aussi, dans le nom de "galuchat", à couvrir les étuis, écrins, etc., comme le chagrin qu'on prépare avec les peaux de quadrupèdes. La plus grande partie du "galuchat" du commerce est fournie par les "pastenagues", poisson d'une espèce voisine de la raie, et dont la peau est appelée improprement "peau de requin".

Il ne nous reste plus qu'à apprendre à tanner.

Il y a aussi une mine d'huile, de viande, d'ivoire et de cuir dans les races suivantes:

70—BALEINES et CACHALOTS. Ivoire, huile, viande et engrais chimiques. Je me demande pourquoi toutes nos baleinières sont fermées.

80—REQUIN. Avec le chien de mer produit la meilleure huile. Il n'est pas très abondant. Quant à sa chair, les chiens même n'en mangent pas.

90—Le MARSOUIN. En surabondance certaines années. Il chasse la morue. Sa chair est parmi les

meilleures. "POURCIE". Son huile vaut celle du loup-marin et de la baleine. Son cuir est excellent. ("Vous souvenez-vous des pertes occasionnées à tout le monde à son sujet, quand le Dr Cuisinier est allé bombarder la mer entre Anticosti et la Côte? Les explosifs ont eu trois effets différents: (a) Les uns explosaient en l'air et ne faisaient rien. (b) D'autres s'enfonçaient sans exploser; mais quelques barges en ont touché de leurs ancres et les ont fait exploser; (c) Les autres explosaient à fleur d'eau et tuaient tout; et les débris de toutes sortes sont allés pourrir sur les grèves, empoisonnant tout".)

Si un homme d'expérience et d'horizon eût été sur les lieux, autorisé par Québec à faire des rapports et des suggestions, la pêche à la morue se serait simplement tournée en chasse aux marsouins. Les salins auraient été boucheries pour un temps, et les mêmes huilières auraient laissé faire au soleil une autre sorte d'huile. Personne ne serait mort, le profit de chacun eût été le même, l'expérience de la préparation en grand de la "POURCIE" serait faite; et il n'y aurait eu rien de gaspillé. Le Ministre des Pêcheries du temps aurait été avisé par autre qu'un aviateur sur la pêche de fond.

Mais il y a aussi des poissons d'eau douce et d'eau salée, tels l'anguille, le saumon et une espèce de truite. Ce sont les trois seuls que je connaisse avec l'éperlan ayant une assez forte abondance sur le marché.

PARLONS SAUMON

J'ai sous les yeux un rapport du département des pêcheries du Dominion d'août 1930, qui dit: "The salmon fishery of British Columbia is the chief factor influencing an annual increase or decrease in the total value of fisheries production of the Dominion. In 1926, the marketed value of British Columbia salmon was 18 and a half million dollars, and the value of the fisheries production of the Dominion in that year reached a total of 56 million dollars. In 1927, the salmon production went down to 14 million dollars and the total value of all fish products for Canada dropped to 49 million dollars. In 1928, the British Columbia salmon production rose to 17 million dollars and in 1929, dropped to 14 million dollars, while the total value of fisheries production went to 55 million in 1928

and fell to 53 and a half million dollars in 1929. Salmon is also taken in other parts of the provinces, but the value of this amounts annually to less than a million dollars”.

Or la Colombie Anglaise n'a que quelques rivières: Fraser, Skeena, Bass, Nass, Stikine, Taker. Et je crois que les trois premières seulement produisent le saumon.

Nous avons ici des rivières plus grosses nourries par une infinité de lacs à frayages, et fournies également de saumons, truites, etc. LA COTE NORD, d'abord, Bersimis, Aux Outardes, Manicouagan, Godbout, Walker, Ste-Marguerite, Moisie, Tortue, Sheldrake, Magpie, St-Jean, Mingan, Romaine, Wastishou, Natissipi, Goynish, Natashquan, Masquarro, Washicoutai, Romaine en bas, Mécatina, St-Augustin, St-Paul. Ce qui fait 23 grandes rivières. Il y en a une centaine de petites à part ça. Trinité, Au Tonnerre, La Corneille, Piashtibai, etc. Et sur les Baies Hudson et Ungava, les rivières George, Whale, Koksoak, Leaf Payne, Powngnituk, Petite Rivière à Baleine, Grande Rivière à Baleine, Fort George, Eastmain, Rupert, Nottaway, et des rivières ordinaires dans les mêmes proportions qu'à la Côte du Golfe. Ce qui fait un total de 35 grosses rivières exploitables.

Ne pouvons-nous pas produire avec ces 35 grosses rivières ce que la Colombie produit avec 6? Quand ces rivières seront mises à la disposition de nos citoyens, moyennant licences, etc., plusieurs centaines de familles vivront du revenu du seul saumon et Québec retirera autant de revenus et beaucoup plus de développement qu'elle n'en peut attendre des sports qui sont ses locataires.

Le pêcheur fournit la fabrique des conserves, et celui-ci livre au transport qui remet le produit au commerce et ce dernier au consommateur.

MORT AU CHOMAGE.

LA TRUITE, par les mêmes procédés, donne un aliment semblable à celui fourni par le saumon.

Les poissons qui cherchent l'eau douce n'ont rien à voir aux Iles de la Madeleine, excepté l'éperlan.

PARONS EAU SALEE. Morue, flétan, loup-marin, etc.

Ce qui ruine le pêcheur: c'est le sel, la gasoline dont il abuse, et surtout la perte immense de produits qui se perdent ici et qui s'utilisent ailleurs. Ceci est vrai pour tout le Golfe. Mais nous en possédons plus des trois quarts, jusqu'à Belle-Isle, au Nord, la Côte Sud, baie des Chaleurs, Nord, et les Iles de la Madeleine.

Prenons un exemple pour résumer le tout. Une morue est sortie de l'eau. On lui arrache d'abord la tête et les entrailles. Première perte, on les rejette sur le plein et la mer les reprend.

La seconde opération qui ne se fait pas par 2% des pêcheurs,

c'est de ramasser le foie. Il se perd une fortune par année par village à cause de cela. Le foie est très bon comestible frais ou gelé. Sinon c'est l'huile si connue.

Ensuite on ôte l'arête qui contient la "nove". Une perte sèche de .20 à .30 cents la livre, parce qu'il faut la trancher pour que le sel conserve la morue.

Si l'on veut disposer du poisson salé en baril, il faut le saler trois fois et le laver deux fois et le mettre en arrimes.

Alors il ne reste au pêcheur que $\frac{1}{4}$ de cent la livre et ce petit montant est mangé par la gazoline et le moteur.

Le moyen de remédier à ce défaut d'équilibre?

Je crois que le voici: 1o—Des congélateurs ou des canneries pour éliminer le sel. 2o—Une fabrique ici et là comme celle qui fut essayée par Magdelen Fish & Fish Product, des Iles de la Madeleine. On y faisait le raffinement des huiles de tous genres, on tournait les restes en engrais pour les animaux ou en engrais pour la terre. Ceci devrait être connexe à la cannerie, et les langues, les foies, les noves, et les oeufs gagneraient le marché, et ne se trouveraient pas à s'en aller en farine grise pour les animaux ou le sol. La machinerie venait de Colombie Anglaise.

Je crois qu'un règlement s'impose pour défendre de rejeter à l'eau les restes de la pêche, afin que le pêcheur puisse profiter de tout son produit.

Cette fabrique à huile et engrais, est en elle-même la plus forte partie de la baleinière. Donc il ne traînerait plus de baleines mortes sur le rivage.

Du côté poisson, le profit pourrait être réalisable très tôt. Ce sera je pense le plus rapidement obtenu.

Donnons une pensée à la fourrure, à la chasse, et aux animaux des bois.

Il est universellement connu que la plus belle fourrure du monde se prend entre Sept Isles et Blanc Sablon, c'est-à-dire, entre 50" et 52" latitude Nord, ce qui comprend également le nord de l'Abitibi et la Baie James jusqu'à la rivière Jolicoeur. Anticosti se trouve au Sud, et sa fourrure aussi est loin de valoir ce que nous prenions juste en face dans les montagnes du Nord. Les principales espèces d'animaux fourrés sont, par ordre d'abondance: 1o—LA BELETTE. 2o—LE RENARD. 3o—LOUP-CERVIER. 4o—RAT-MUSQUE. 5o—VISON. 6o—MARTE. 7o—CASTOR. 8o—PEKAN. 9o—OURS. LE LOUP-MARIN se vend aussi pour la fourrure quand il est jeune.

L'élevage du renard se pratique un peu sur la Côte et Anticosti. Je ne sache pas qu'il y ait un seul parc au Nouveau-Québec, ni aux Iles

de la Madeleine. Pourtant les Iles de la Madeleine ont une situation absolument pareille à l'Île du Prince-Edouard, où tant de fortunes se sont faites par le renard à la suite de Dalton.

J'exprime le même regret pour la Côte et Anticosti où pourraient très bien s'élever aussi le CASTOR, le VISON et le RAT MUSQUE.

Il y a beaucoup d'autres animaux à l'intérieur: CARIBOU, LOUP, CARCAJOU, OURS ROUGE, etc.

Quand les éleveurs pourront avoir des associations analogues aux Cercles Agricoles de chez nous, l'élevage prendra certainement de l'élan. Et ce sera certainement pour le bien général. Il y aura là-dessus encore beaucoup à constater de même qu'à suggérer. Par exemple dans la région où j'ai trappé, nous commençons à prendre le renard et le loup-cervier, deux mois après que la fourrure était de belle saison, et nous prenons sur la fin des femelles pleines.

C'est le revenu de la fourrure qui suivra de plus près le revenu des pêcheries, dans cette partie de la Province.

Quant à L'AGRICULTURE, il y a des endroits où elle donne de bons rendements: à la Baie à Gamache, (Anticosti), à Magpie, à Rivière St-Jean, à Pitagan, Pointe aux Esquimaux, sur le côté Ouest de la Rivière à Goynish, à l'Île à Michon. Les grains n'y mûrissent pas, mais on y parvient aux plus beaux succès en cultivant des patates, des navets, des pois verts, etc., tout comme aux Iles de la Madeleine, et je suis sûr que les rives de la Baie James ont un climat plus doux que l'intérieur de l'Abitibi ou les hauteurs de l'Ashuanipi qui sont trop éloignées de la mer qui ne gèle pas. Du côté agricole, la simple expérience de couches chaudes par quelqu'un qui a déjà cultivé, ailleurs, en apprendrait beaucoup sur la prétendue stérilité des plaines de là-bas. Il paraît qu'à Harrington, on fait mûrir des tomates. Pourtant Harrington est dans la gueule de Belle-Isle. Il y a beaucoup à apprendre des possibilités agricoles du Golfe. Le Nord-Ouest entier a passé pour un désert aride jusqu'en 1870, et aujourd'hui il remporte le premier prix mondial du blé. Espérons. Terre-neuve est plus au sud que Winnipeg, Prince-Albert, Edmonton et Calgary.

Quant aux MINÉRAIS, ils sont nombreux et d'une richesse très grande. D'après ce qu'en dit l'Esquisse Géologique et Ressources Minérales du Canada, publiée en 1910, par le Ministère des Mines, Ottawa, ouvrage G.-A. Young, qui écrit, pages 88 et 89:-

"Les richesses minérales de la partie méridionale la plus connue du plateau Laurentien ne se rencontrent pratiquement que dans les districts qui contiennent quelques termes des diverses formations Huronniennes, Keewatin et Hastings-Grenville; assez fréquemment, cependant des gisements minéraux existent dans les roches ignées ou semblent avoir une origine

intimement liée à celle des roches éruptives d'intrusion. C'est ainsi que les minerais d'argent se trouvent dans les intrusions de diabase ou dans leur voisinage, et que beaucoup de minerais se rencontrent dans les roches les plus anciennes au contact d'apophyses granitiques. Dans la partie méridionale la plus connue de la vaste région précambienne, les formations auxquelles se rattachent les gîtes minéraux s'étendent dans l'ensemble sur de très grandes superficies; on peut citer par exemple une zone irrégulière qui, partant du Lac Huron, se dirige sur 600 milles de long dans la direction du Nord-Est jusqu'au Lac Mistasini. Une autre zone bien connue comprenant les mêmes terrains s'étend à l'Ouest du Lac Supérieur jusqu'à la frontière du Manitoba; une troisième correspond à l'est de l'Ontario et aux régions avoisinantes dans la province de Québec.

Au nord, la portion de beaucoup la plus considérable du plateau Laurentien n'a pas été pratiquement prospectée; elle semble présenter les mêmes conditions géologiques générales que les parties méridionales les mieux connues. Quoique dans le nord les roches ignées semblent se présenter en masses beaucoup plus considérables, que dans le sud, il est tout à fait probable qu'à mesure que nous connaissons davantage le pays, les anciennes formations nous apparaîtront sur de plus vastes districts, et que raisonnant par analogie, beaucoup de ces districts nous révéleront d'abondantes richesses minérales".

Pour information plus récente, mais bien incomplète, il y a au Parlement une publication de 1915, "Extracts from Reports on The District of Ungava recently added to the Province of Quebec under the name of THE TERRITORY OF NEW QUEBEC" pages 128 à 135.

Mais ce rapport est incomplet en ce qui nous concerne puisqu'il ne regarde que les rivières se déversant à l'ouest.

Cependant, nous savons que c'est la même chaîne de montagnes et la même sorte de roches que Cobalt, Porcupine, Sudbury et l'Abitibi.

Les établissements de pêche à saumon feront ouvrir des routes qui serviront sans doute à reconnaître la valeur minière du district de même que sa valeur agricole ou de colonisation.

Pour que ce mémoire soit complet, il ne faut pas oublier le capital le plus riche d'Anticosti et des deux côtes.

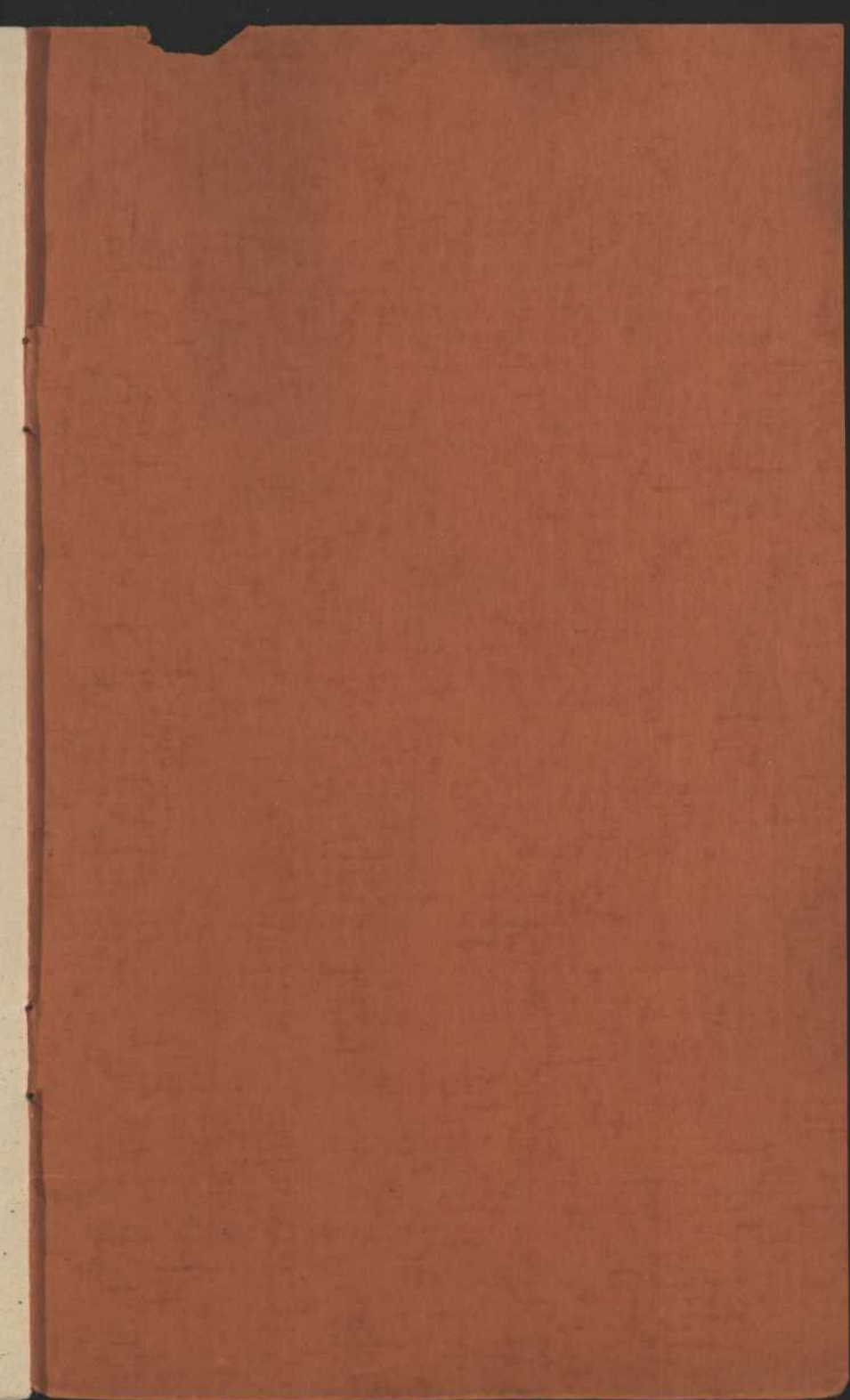
Pour traverser du Golfe St-Laurent à la Baie d'Hudson, il y a 33 chutes par n'importe quelle paire de rivières. Dix-sept chutes lancent l'eau vers le Golfe et 16 vers la Baie. Les Grand Falls de la rivière Hamilton qui sont si connues pour leur niveau de 315 pieds, ont des jumelles à chacune des rivières souvent sans autre nom que les Murailles. Les Grand Falls du Labrador Anglais sont plus connues parce qu'elles sont tout près du Rigolet. Mais sur les rivières que j'ai parcourues, les Murailles ne sont jamais plus loin que 15 milles de la mer. Sur la rivière Goynish, ça s'appelle les Quatre Chutes.

Toutes les rivières que je vous ai nommées, en parlant saumon, peuvent fournir une couple d'usines d'énergie électrique. Et toutes les petites rivières peuvent fournir leur part, en plus de celles-là. Si la capacité électrique des deux côtes et des six rivières d'Anticosti étaient développée, ce serait un gaspil de faire brûler un rondin.

Pour protéger le passage du poisson, je crois, sans prétendre être un expert, que le meilleur plan et le plus économique que j'ai vu fonctionner est celui qui existe aux Chutes Montmorency, par un tuyau sans barrer le passage de l'eau complètement. Mais il y a encore beaucoup à faire avant d'assurer que le coût des lignes de transmissions au consommateur vaut la peine d'être sacrifié temporairement. Il y a là beaucoup d'ouvrage pour de nombreux ingénieurs civils. Ce qu'il y a de certain c'est que le terrain ne coûterait pas cher, d'expropriation à la Province.

Il y a sur la Côte Nord une Seigneurie dont j'ignore la teneur des Lettres Patentes qui possède cinq milles de profondeur sur la distance qui sépare le Cap Cormoran de la rivière Goynish. C'est la Terre Ferme de Mingan. On m'a souvent dit que leurs droits étaient abusifs; mais je ne les connais pas. C'est la seule seigneurie d'importance avec Anticosti dans le Golfe.

Le mémoire est terminé. Les conclusions seront celles que votre Gouvernement prendra. Comme il y a là-dedans des matières qui relèvent des Pêcheries, de la Chasse, de l'Agriculture, de la Colonisation, du Procureur Général, des Mines, du Chômage et peut-être du Travail, si vous croyez que je puis fournir d'autres renseignements demandez-les moi, et je me ferai un plaisir de vous les donner, si je les possède.



BNQ



C 000 126 310

126310

